

**RÈGLEMENT RCA01 09001-3**

---

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE (RCA01 09001)**

---

**VU** l'article 331 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19);

**ATTENDU QU'UN** avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du [date];

**ATTENDU QU'UN** projet du présent règlement a été déposé à la séance du [date];

À la séance du [date], le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville décrète :

1. L'article 53.2 du Règlement de régie interne du conseil de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (RCA01 09001) est abrogé.
2. Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication, conformément à la loi.

---

Dossier 1264212006

---

Maude Théroux-Séguin  
Mairesse d'arrondissement

---

Chantal Châteauvert  
Secrétaire d'arrondissement

---

Avis de motion :	[date]
Dépôt du projet de règlement :	[date]
Adoption du règlement:	[date]
Entrée en vigueur :	[date]

---